

Procès-verbal de l'assemblée spéciale de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 17 juin 2009, à compter de 18h30 à la salle municipale du conseil de ville, 70, 12^e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame, Messieurs :
Claude Dufour, maire
Jean-Claude Ratelle, conseiller
Luc Robitaille, conseiller
Georges Piché, conseiller
Angèle Doré Papineau, conseillère
Normand Bélanger, directeur général

ÉTAIENT ABSENTS

Sylvain Charbonneau, conseiller
Réjean Corbeil, conseiller

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

Monsieur le Maire déclare l'assemblée ouverte.

130-06-09 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et appuyé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et résolu à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par le directeur général.

ADOPTÉE

131-06-09 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 105 RELATIF À LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES LIEUX PUBLICS

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Robitaille, appuyé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité;

QUE le règlement portant le numéro 105 et intitulé «**RÈGLEMENT NUMÉRO 105 RELATIF À LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES LIEUX PUBLICS** » soit adopté tel que déposé par le directeur général.

ADOPTÉE

132-06-09 FOURNITURE DES SERVICES D'INGÉNIERIE POUR LE PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DU SECTEUR DU LAC OUELLETTE

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public faite par voie d'invitation à 8 firmes d'ingénieries durant le mois mai dernier ;

CONSIDÉRANT que le prix budgétaire pour des services professionnels avait été estimé à moins de 100 000\$;

CONSIDÉRANT que le processus d'analyse des soumissions qui a été effectué le 10 juin dernier ;

CONSIDÉRANT les offres reçues par les firmes suivantes :

Génivar de Mont-Laurier
BPR-Triax de Laval
CIMA+ de St-Jérôme
Les Consultants Bellefeuille, Samson inc.

CONSIDÉRANT que le processus d'analyse des soumissions à déterminer le pointage suivant :

Génivar	80 points
BPR-Triax	80 points
CIMA+	70 points
Les Consultants Bellefeuille, Samson inc.	70 points

CONSIDÉRANT que le formulaire « 7 » du devis a été ouvert pour les firmes ayant plus de 70 points et qui se lit comme suit :

Génivar	78,000.00\$
BPR-Triax	80,000.00\$
CIMA+	64,900.00\$
Les Consultants Bellefeuille, Samson inc.	83,700.00\$

CONSIDÉRANT le calcul qui doit être effectué conformément à l'article 936.0.1.1. du code municipal du Québec (*L.R.Q., c. C-27.1*) et qui en résulte comme suit :

Génivar	16.66 points
BPR-Triax	16.25 points
CIMA+	18.49 points
Les Consultants Bellefeuille, Samson inc.	14.34 points

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et appuyé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et résolu à l'unanimité;

QUE la firme d'ingénierie CIMA+ du 300 rue Longpré, à Saint-Jérôme soit retenue pour effectuer les travaux du secteur du Lac Ouellette tel que définit à l'appel d'offres numéro 2009-05-01 pour la « *Fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils, pour la réfection des installations d'aqueduc et d'égout dans le secteur du Lac Ouellette* »;

QUE le directeur des travaux publics soit autorisé à se mettre en contact avec ladite firme afin de discuter du processus menant à doter le secteur du Lac Ouellette des réseaux publics.

ADOPTÉE

133-06-09

LETTRE D'ENTENTE NUMÉRO 2009-01 AVEC LE SYNDICAT (SITTBCTM LOCAL 55)

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Robitaille et appuyé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité ;

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer la lettre d'entente numéro 2009-01 concernant le changement d'assureur pour les assurances collectives des employés de la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

134-06-09 CHAMBRE DE COMMERCE, FÊTE NATIONALE

Il est proposé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité autorise le versement de la subvention pour les activités entourant la fête nationale et la sécurité des lieux;

QUE la somme de 10,000\$ soit versée à la Chambre de Commerce de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

135-06-09 LOCAL DE SKI DE FOND, 5 MONTÉE BASKATONG

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché et appuyé par madame la conseillère Angèle Doré-Papineau et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité paye le versement de (2,998.55\$ capital et intérêts) dû au 1^e juin 2009 pour l'hypothèque du local de ski de fond situé au 5 Montée Baskatong à Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

136-06-09 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Robitaille, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle de clore l'assemblée à 19H00.

ADOPTÉE

CLAUDE DUFOUR
Maire

NORMAND BÉLANGER
Directeur général